



Chantage du gérant pour me régler mon salaire

Par **marie**, le **27/03/2009** à **14:09**

Bonjour à tous, rnrnJe suis employée en tant que secrétaire dans une PME et la nouveauté de mon chef est de le faire du chantage pour me verser la 2ème partie de mon salaire.rnJe mexplique : j'ai en début de mois ma paye ainsi que mes remboursements de frais de déplacement (et ce convenu depuis le début soit 1 an).rnrnAu mois de mars j'ai reçu mon salaire et lorsque j'ai réclamé mes 270€ de frais de déplacement mon chef me dit que j'ai mal fait mon travail et que je dois attendre le paiement du client pour recevoir mon chèque. C'est bien du chantage...rnrnEt il me semble pas que ce soit bien légal...rnrnQuels sont les recours possibles... Sans que je risque ma place...rnrnMerci par avance pour votre aide ; on vit dans un monde illogique...rnrnA bientôt.

Par **Visiteur**, le **27/03/2009** à **14:24**

bonjour,rnrn[fluo]Quels sont les recours possibles... Sans que je risque ma place...
[/fluo]rnrnen théorie... ou en pratique....

Par **bailly**, le **30/03/2009** à **10:10**

Bonjour à tous, rnrnEn théorie et en pratique alors... tant pis pour ma place... !!!rnrnMerci par avance, à bientôt

Par **Visiteur**, le **30/03/2009** à **11:04**

rerenn premier : lettre recommandée + ar le mettant en demeure de vous payer vos frais de déplacement avant telle date sinon vous ne manquerez pas de faire un référé aux prud'hommes !!!!!rerenn second : je suppose que vous avancez les frais et prenez votre voiture perso pour aller voir les clients ... cessez immédiatement de vous déplacer tant que vous n'avez pas reçu vos frais du mois dernier....rerennmaintenant je n'ose pas penser aux foudres de votre patronrerenn[fluo]Quels sont les recours possibles... Sans que je risque ma place... rn[/fluo]rerenna mon avis aucun... de toute façon nous sommes tous sur un siège éjectable....rnet quoique que l'on fasse... si un patron a décidé de nous virer... il trouvera toujours le moyen.....

Par **bailly**, le **30/03/2009** à **11:18**

Merci Carry et effectivement tant pis pour ma place... !rerennMon patron ne va certainement pas apprécier que je lui dise NON mais tant pis ; si lui n'a pas de soucis d'argent moi j'ai une famille à nourrir le bénévolat c'était pas prévu au contrat...rerennMerci en tout cas votre site est très pratique... CONTINUEZ...rerennA bientôt